



ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 2 novembre 2018 à 19H15 (émargement à partir de 18H30)
Carrefour de la Communication - Lons

ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE

Modification Règlement Intérieur (« toilettage »)

Statut Financier : suppression et mise en place d'un document "Dispositions financiers"

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rappel des statuts:

12.5.2 Ordre du jour

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est fixé par le Comité Directeur.

Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale soit **le 2 octobre**.

ELECTION de MEMBRES du COMITE de DIRECTION

Le Comité de Direction, suite à plusieurs démissions, est incomplet.

Une élection aura lieu pour compléter le Comité de Direction :

- Un membre médecin
- Un membre : licenciée
- 3 membres indépendants